

## COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

### Réunion du Conseil municipal du 25 février 2022

L'an deux mille vingt et deux, le vingt-cinq du mois de février à 19h30, les membres du conseil municipal légalement convoqués par le Maire le 18 février 2022, conformément à l'article L.2121.10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis à la salle communale sous la présidence du Maire, Monsieur Raphaël NORBLIN.

Conseiller	Présent	Absent	Représenté par
Valérie BRANDIN-BEGHIN	X		
Patricia BRAY	X		
Jacky CAPEL	X		
Nadège COMORET	X		
Laurence HUZE	X		
Franck LAMBLARDY	X		
Mathieu MARÇAL		X	
Ingrid MARCELPOIL	X		
Jean-Nicolas MASSON	X		
Alain MIMEAU	X		
Raphaël NORBLIN	X		
Michel PHILIPPE	X		
Ludovic SOULARD		X	Raphaël NORBLIN
Anne-Maïté TURMEL	X		

Membres en exercice

14

Présents

12

Votants

13

Secrétaire de séance :

Mme Nadège COMORET

Les textes complets des délibérations sont annexés au présent procès-verbal.

### ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 janvier 2022
- II. **Enfance-Jeunesse**
  - Affaires scolaires
- III. **Ressources Humaines**
  - Modification de la durée hebdomadaire de service d'un agent communal
- IV. **Environnement**
  - Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)
  - Cimetière – Lancement de la procédure de reprise des concessions
- V. **Travaux**
  - Avancement des travaux
- VI. **Finances**
  - Compte rendu de l'exécution du BP 2021
  - Commissions finances : Calendrier des réunions préparatoires au BP 2022
- VII. **Compte rendus des syndicats et commissions EPN**
- VIII. **Informations et questions diverses**

## PROCÈS VERBAL

- I. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 janvier 2022  
Remarque de Jacky CAPEL : en page 7, le matériel d'entretien des espaces verts qui sera recherché sera du matériel sur batterie plutôt que thermique.

À cette remarque près le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### II. ENFANCE JEUNESSE

- Covid : le protocole est repassé en niveau 2, ce qui allège les contraintes.
- Depuis la dernière rentrée scolaire : plusieurs classes vont, à nouveau, à la piscine
- A noter : Une commission élargie ENFANCE-JEUNESSE se tiendra mardi 1<sup>er</sup> mars 2022.

**Délibération 2022-015** pour l'achat d'un vidéo projecteur et de 2 tables support pour l'école.

→ Accepté à l'unanimité

Question est posée de savoir s'il est possible de définir un montant d'achat en-deçà duquel il ne serait pas nécessaire de faire délibérer le Conseil Municipal.

### III. RESSOURCES HUMAINES

Monsieur le maire exprime ses remerciements à l'équipe technique pour le travail réalisé ces dernières semaines sur l'entretien des espaces verts de la commune.

**Délibération 2022-016** pour ramener le temps de travail de Marilyne HENOCQ, agent technique, à 4 jours (28 heures) par semaine.

→ Accepté à l'unanimité

### IV. ENVIRONNEMENT

#### **Règlement Local de Publicité intercommunal - RLPi**

Présentation d'Alain Mimeau sur le futur règlement et explications sur la différence entre « en agglomération » et « hors agglomération ».

Le débat est ensuite ouvert et apporte plusieurs interrogations :

- Quel sera la réglementation de l'affichage digital ? Le Conseil appelle à la vigilance quant aux panneaux numériques de publicité qui restent éclairés même en journée. Ces panneaux sont vus comme une nuisance visuelle et devront être proscrits.
- Qui aura en charge de faire appliquer le règlement ? La mairie ? L'agglo ?
- Est-ce qu'une certaine souplesse pourra être envisagée ?
- Le règlement aura-t-il un effet rétroactif sur les publicités déjà en place ?

- Monsieur le Maire prendra un arrêté délimitant les zones de la commune à considérer "en agglomération" au sens du RLPi et, à contrario, celles à classer "hors agglomération".

Ce débat ne donne pas lieu à délibération.

### **Cimetière**

- **Lancement de la procédure de reprise des tombes.**

Sont concernées : 55 concessions, 5 tombes de morts pour la France et 4 tombes au titre de l'intérêt patrimonial.

Précisions :

- La procédure est confiée à 2 conseillers municipaux, et non à un prestataire extérieur.
- À l'issue de la procédure, le conseil municipal devra décider de la reprise, ou pas, des tombes concernées.

**Délibération 2022-017** pour lancer la procédure de reprise des tombes. La procédure est confiée à 2 conseillers municipaux : Alain Mimeau et Maité Rouchon-Turmel sans recours à une société extérieure.

→ Accepté à l'unanimité

- **Réparation de 3 tombes en arrêté de péril**

**Délibération 2022-018** pour accepter le devis de 1 638 € pour la réparation de 3 tombes en arrêté de péril. Il s'agit de travaux de sécurisation.

→ Accepté à l'unanimité

Ultérieurement, il y aura lieu de prévoir la réhabilitation de 2 tombes de soldats morts pour la France.

### **V. TRAVAUX**

Jacky Capel informe le Conseil sur les principaux travaux réalisés sur la commune par l'équipe technique et lui-même :

- Beaugregard : élagage des platanes, réalisation de paillis
- À côté de la salle des fêtes : élagage, plantations, taillages, paillages dans les différents espaces verts.
- Rue des Forêts, au-dessus du cimetière : plantations commencées sur le bas-côté pour végétaliser les bâches plastiques vertes.
- École : la pose des volets roulants automatiques dans la grande salle de classe est prévue début avril.

Travaux à venir :

- Devis demandé pour les changements de serrures école.
- Remplacement d'un volet roulant bâtiment Directrice.

- Élagage du grand sapin sur la place Beauregard : demander un devis

Autres travaux :

- Usine : elle est démolie mais les travaux se poursuivront jusqu'à fin mars. Il a été demandé de déplacer le portail d'accès sur le côté nord de l'espace du Bailli. Est à terminer également un mur de soutien pour sécuriser la mitoyenneté avec la voisine côté sud. Raphaël Norblin annonce la nécessité d'inclure le projet du devenir de cet espace dans le contrat de territoire Département/Région/Agglo, pour obtenir des financements complémentaires.
- Résidence Beauregard : Nécessité de faire appel à un géomètre pour délimiter les parcelles à réintégrer dans le domaine public.
- Rue du Rosey : Nécessité de faire borner par un géomètre la bande de terrain en bordure de route entre la station de pompage et le pont Bleu. Cette bande pourra ainsi être achetée par la commune pour plus tard être aménagée en cheminement doux vers Chambray.

**Délibération 2022-019** pour accepter le devis de Monsieur de Groote, géomètre expert, pour un montant de 3 120 € pour le bornage Beauregard et le bornage Rosey.

→ Accepté à l'unanimité

#### RÉSIDENCE DES MONTÉES

Dans le cadre du traitement des eaux de pluie inondant notamment la Résidence des Montées, les récents relevés topographiques ont montré l'impossibilité de détourner les eaux vers la nouvelle résidence des Frêches.

Luc Hébert a donné son accord à Raphaël Norblin pour aménager le bord de son champ le long de la rue des Frêches. Un fossé pourrait y être creusé pour acheminer l'eau venant du champ vers la rue des Montées.

Alain Mimeau rappelle la nécessité de revoir l'aménagement l'arrêt du bus qui n'est plus adapté à la circulation des cars.

#### VI. FINANCES

Michel PHILIPPE présente une synthèse de la clôture du budget 2021 pour chacune des 2 sections FONCTIONNEMENT et INVESTISSEMENT.

Les documents présentés sont annexés à ce procès-verbal.

#### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les récentes augmentations des coûts de l'énergie auront des conséquences importantes sur le budget communal. Le coût de l'électricité a déjà subi une augmentation de 30 %.

En conséquence, il est proposé au Conseil de réduire les plages horaires pendant lesquelles l'éclairage public fonctionne.

**Délibération 2022-020** pour modifier les horaires d'allumage de l'éclairage public.

→ Accepté par 12 voix pour, 1 voix contre

**Le vote du budget primitif 2022 sera soumis au Conseil Municipal le 8 avril 2022**

VII. **COMPTE-RENDU COMMISSIONS ET SYNDICATS**

Néant.

VIII. **INFORMATIONS DIVERSES**

**> Informations de Raphaël Norblin**

- Le festival des Épouvantails aura lieu du 30 avril au 8 mai 2022.
- Rue des Forêts : le Département réalisera l'élagage des arbres qui touchent les câbles.
- Réfection du Pont Arc en Ciel (direction Autheuil-Authouillet) par Seine Eure Agglomération: fermeture totale du 21 mars au 20 mai 2022.

**> Annonce d'Ingrid Marcelpoil** : Amenée à quitter la région, Ingrid Marcelpoil démissionnera du conseil municipal dans un proche avenir.

**Clôture de la séance du Conseil municipal à 23h00**

**ANNEXES**

- **Délibérations 2022-015 à 2022-020**
- **Tableaux de synthèse des réalisations budgétaires 2021**

R. NORBUNT

L. Soulard,

L. Huze'  
Uhu

P. BRAY

M. TURTEL

N. Comout

J BRANBIN-BEGHIN

J. capot.

A. MIREN

Nickel PHILIPPE